



Webinaire – détaillants

Le 23 février 2026

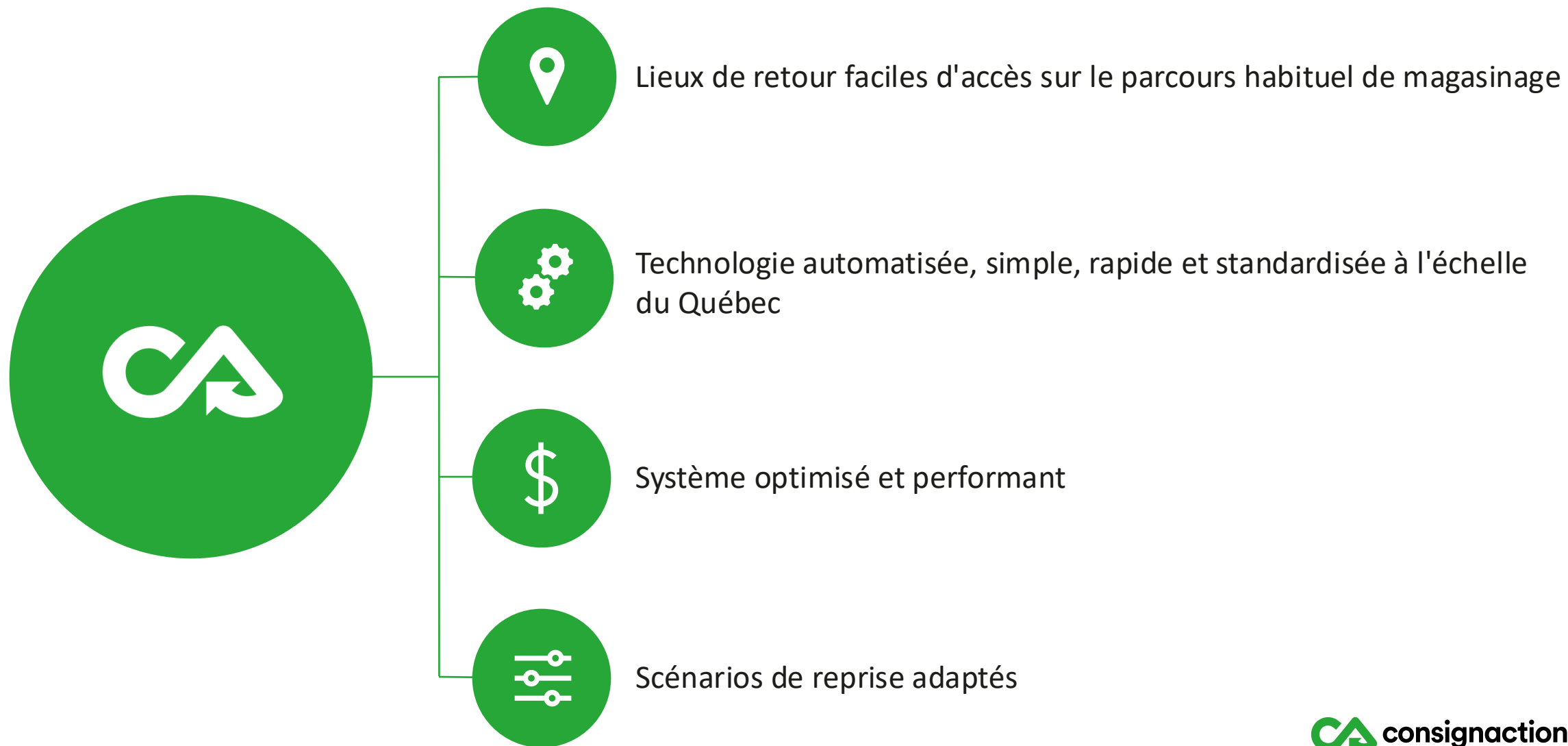
Jean-François Lefort, Vice-président, stratégie
Stéphane Leclerc, Vice-président, exploitation réseau
David Legault, Vice-président, finances



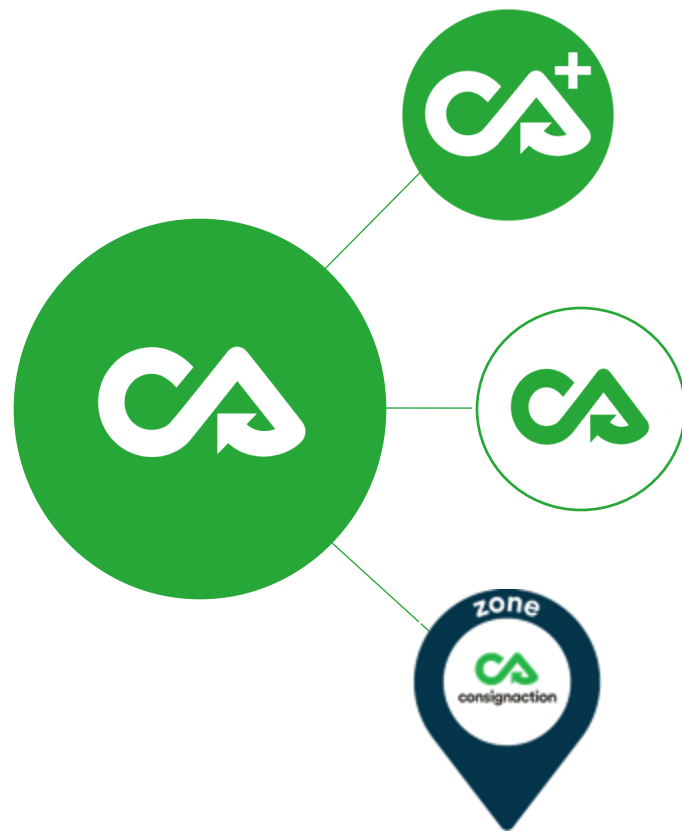
Ordre du jour

- Réseau
- Statut du déploiement
- Regroupements
- Stratégie de récupération
- Équipement – Été 2026
- Outils de communication et réseaux sociaux
- Période de questions

Transformation du système de consigne



Types de lieux de retour



Capacité annuelle

25 M

< 7 M

< 2 M

Solution de reprise

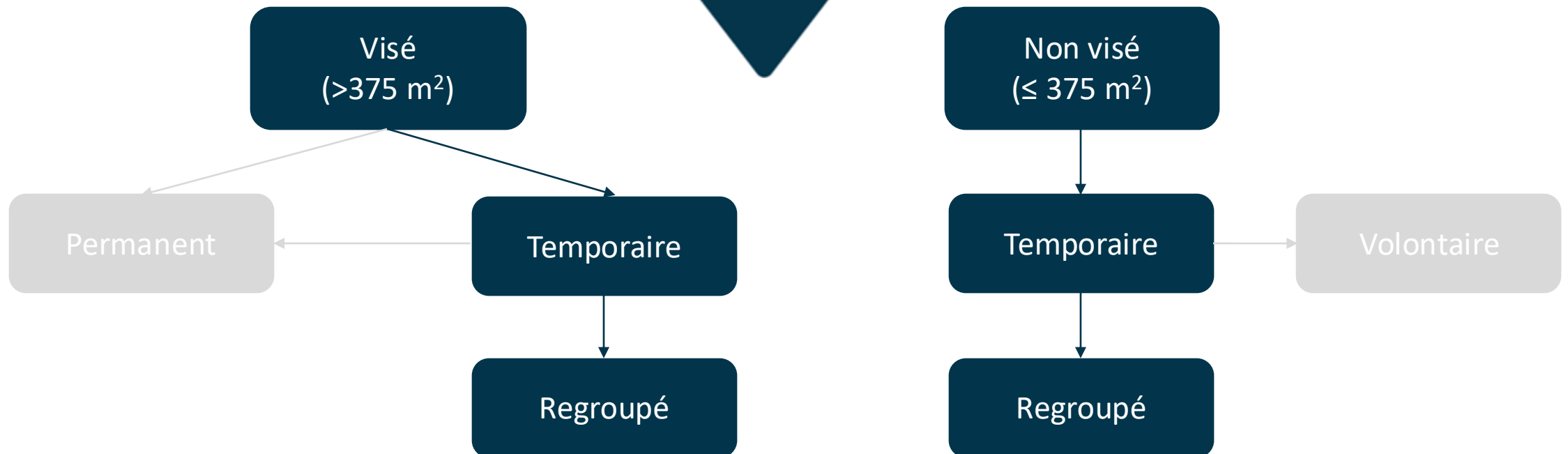
- Retour en vrac
- Retour express
- Retour à l'unité

- Retour express
- Retour à l'unité

- Retour à l'unité



Types de détaillants



La modernisation en trois phases

PHASE 1

1^{er} novembre 2023

- Consigne sur tous les contenants* de boisson en aluminium
- La consigne passe à 10 cents



PHASE 2

1^{er} mars 2025

- Consigne sur tous les contenants* de boisson en plastique



PHASE 3

1^{er} mars 2027

- Consigne sur tous les contenants* de boisson en verre et en carton multicouche



Statut du déploiement

Suivi des ouvertures Consignaction/Consignaction+



Lieu à venir : Type de lieu de retour et municipalité



Lieu identifié : LOI signé, clause d'usage en attente, type de lieu de retour, et municipalité



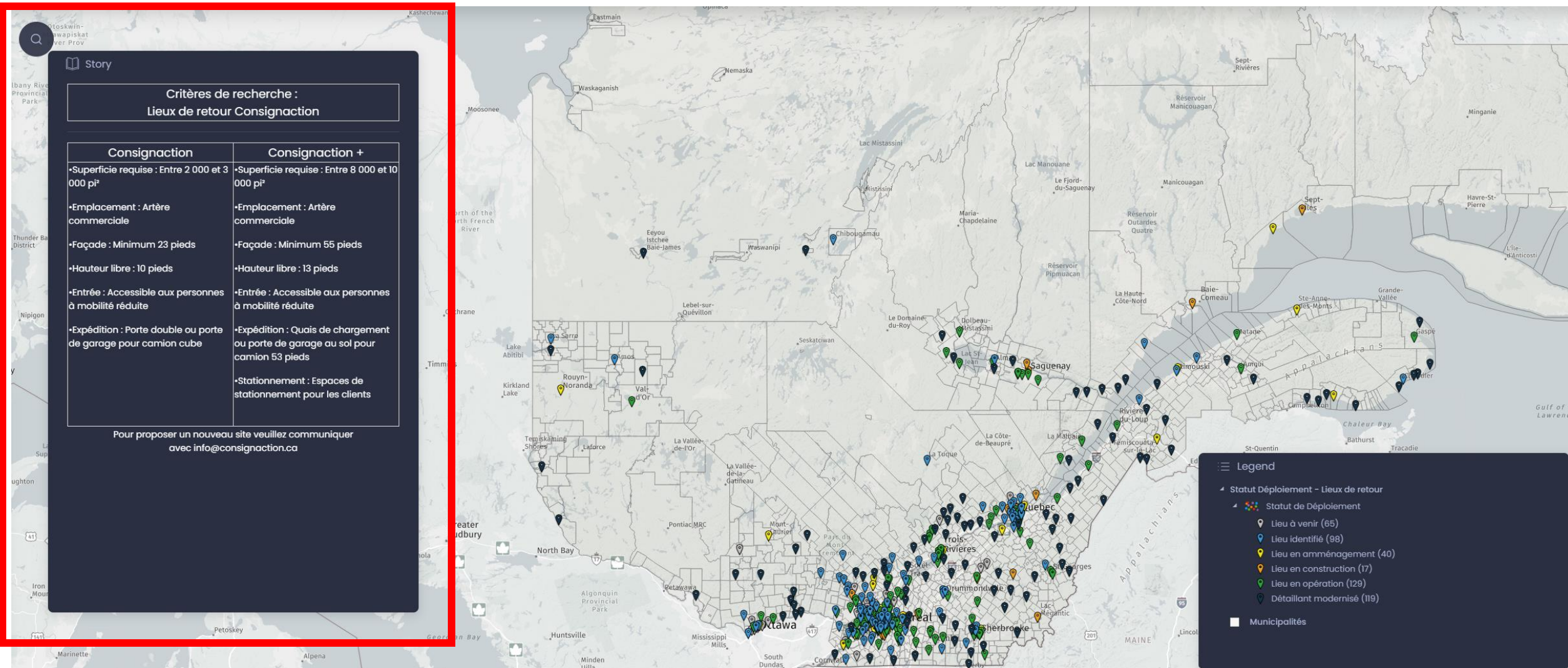
Lieu en aménagement : Bail signé, en attente des permis de construction, ouverture prévue (trimestre)



Lieu en construction : Chantier débuté, ouverture prévue (mois)



Lieu en opération



[Lien vers la carte.](#)

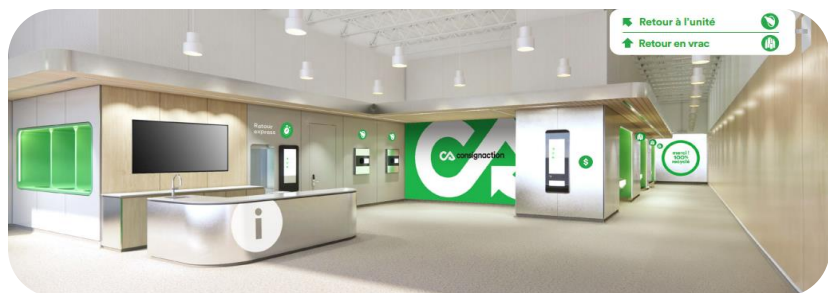
Réseau

Réseau

554 637 097 contenants retournés en 2025



32



Capacité
25 M



100



Capacité
7 M



119



Capacité
2 M

État du réseau



251 lieux de retour
opérationnels

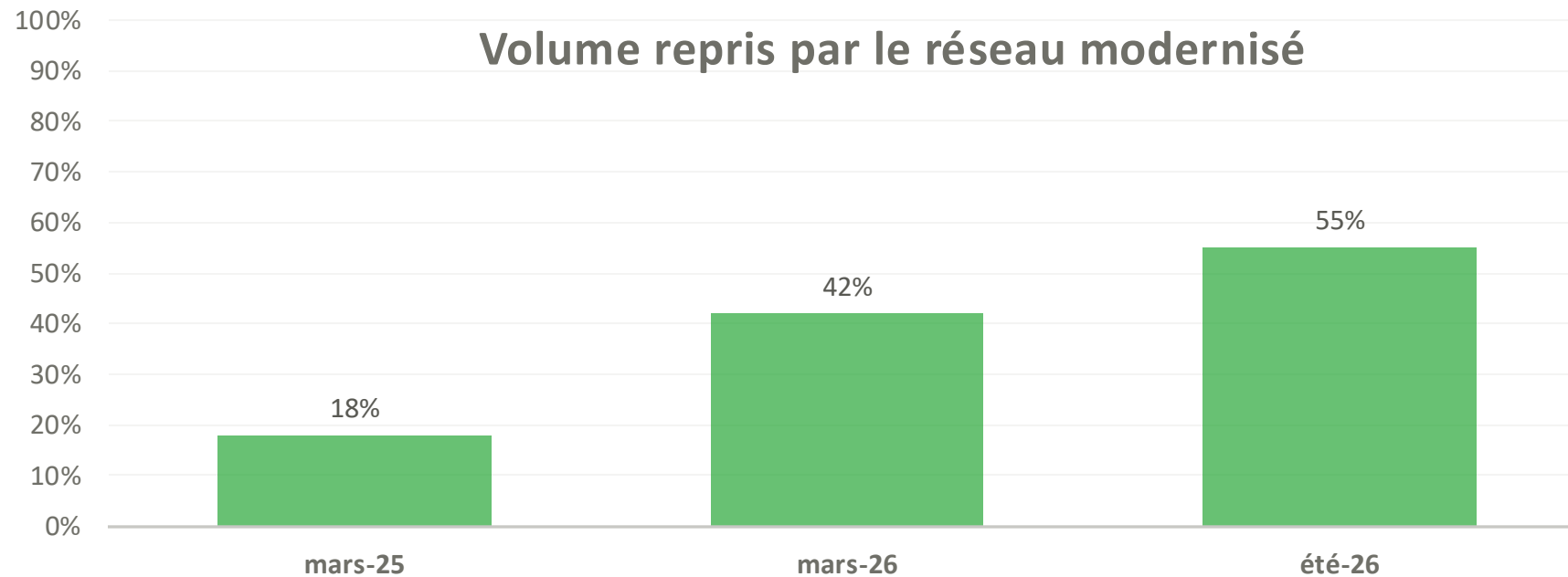


6 700 détaillants
inscrits sur le
portail
Consignaction



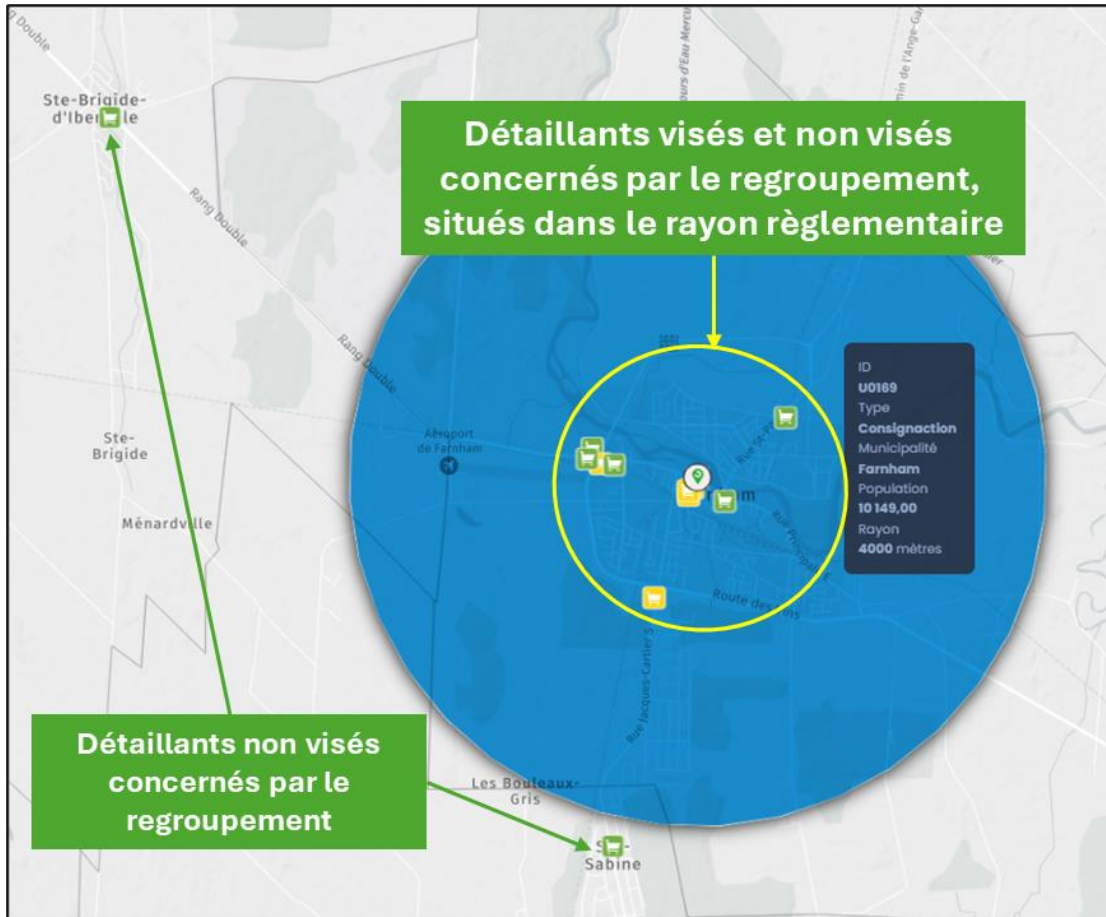
2 360 détaillants
regroupés

Récupération du réseau



Regroupements

Regroupements réguliers : séquences



*Les ententes signées entre détaillants ne sont plus valides.

- 10 jours
- Envoi des avis de regroupement aux détaillants visés.
 - Envoi avis de résiliation aux détaillants non visés.
- 30 jours
- Signature de l'entente de regroupement par les détaillant visés.*
 - Avis à la clientèle et identification du nouveau lieu de retour
 - Dernière collecte chez les détaillants
 - Visite d'inspection terrain par l'AQRCB.
- 3- Regroupement du secteur
- Arrêt de récupération par les détaillants non visés.
 - Arrêt de récupération par les détaillants visés signataires de l'entente.

Regroupements accélérés

Principes généraux en accord avec l'ensemble des bannières



Permettre de regrouper un maximum de marchands le plus rapidement possible



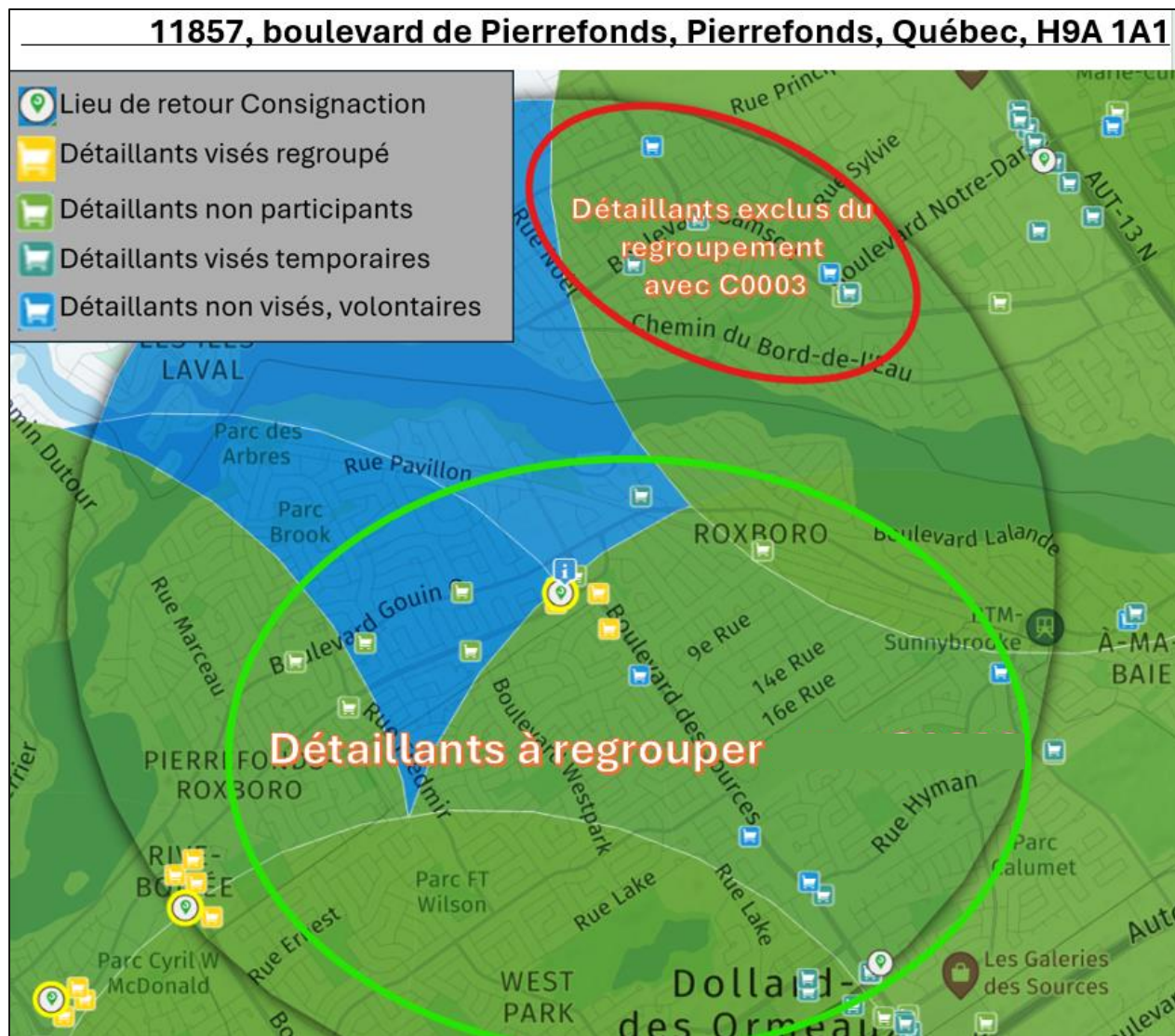
Respecter la capacité de volume des lieux de retour concernés



Mieux comprendre les bloquants, qui inclut, sans s'y limiter:

- Barrières naturelles
- Ouverture prochaine d'un LDR directement associé
- Distance du LDR
- Marchand hors rayon réglementaire

Regroupements accélérés



Exemple de regroupement Ouest de Montréal
Capacité de regrouper ici 13 détaillants

Détailants regroupés :

- Pierrefonds
- Dollard-des-Ormeaux

Détailants non regroupés :

- Laval (enjeu d'accessibilité, de l'autre côté de la rivière des Prairies)

Critères de sélection*:

- ✓ Municipalité à regrouper correspond à celle lieu de retour
- ✓ Volumes projetés ne dépassent pas la capacité du lieu de retour
- ✓ Municipalités additionnelles n'ayant pas de lieu de retour prévu ou capacité du lieu de retour suffisante
- ✓ Détaillants à regrouper situés dans le rayon (visés) ou dans la zone de chalandise (non visés)

Stratégie de récupération

Plan logistique

- Rôles et responsabilité des récupérateurs
 - Tous les récupérateurs seront en mesure d'augmenter ou d'ajuster leurs fréquences de collectes.
 - L'AQRCB se réserve l'option de réorganiser les territoires de collectes des récupérateurs en cas de service insuffisant.
 - Les régions les plus achalandées seront desservies par des récupérateurs complémentaires.

Plan logistique

- Pour le verre : Récupérateurs CRU et Récupérateurs CRM de bières
 - Les CRU seront récupérés par les récupérateurs standards et les CRM et CRU de bière par les brasseurs ou les microbrasseries, comme actuellement.
 - **L'AQRCB conserve son service de collecte spéciale des contenants de verre hors réseau.**

Plan d'urgence 48h

- Objectif :
 - Une collecte ponctuelle commandée par l'AQRCB au récupérateur de son choix afin de s'assurer que l'espace d'entreposage d'un détaillant soit respecté dans le cadre normal de ses opérations.
- Mettre le Numéro: **1 877 223-7975.**

Équipement – Été 2026

Gestion du parc de machines

Principes généraux

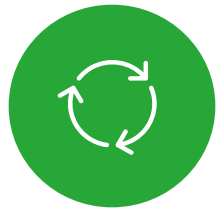
Le programme de rachat de machine se poursuit



Accompagner les détaillants qui disposent d'équipements T53/T63 ou autres nécessitant beaucoup de réparations.



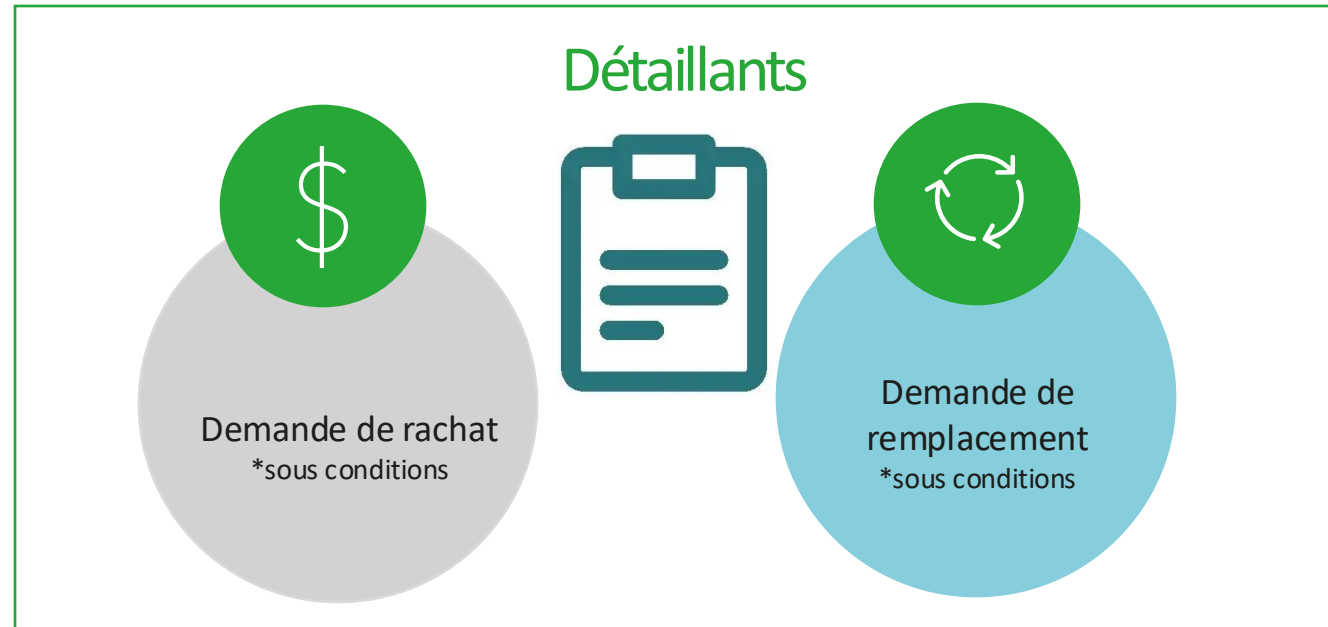
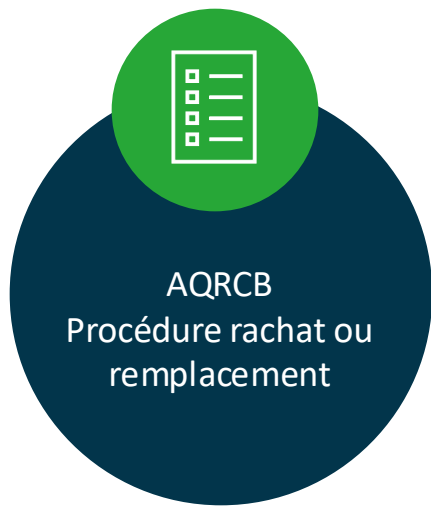
Permettre à tous les détaillants de disposer de machines fiables et qui répondent aux exigences de récupération actuelles.



Assurer une transition sereine pour les détaillants en attente de regroupement.

Gestion du parc de machines

Procédures de rachat et remplacement



Info: detaillants@consignaction.ca

Outils de communication et réseaux sociaux

Feuille de route → consignaction.ca

The screenshot shows the website's navigation bar with the following items: [citoyens](#), [membres](#), [partenaires](#) (highlighted with a red circle), [carrières](#), and [boutique](#). A yellow dropdown menu is open under 'partenaires', listing: [Détailants](#) (with a sub-menu), [Portail](#), [Boîte à outils](#), [Foire aux questions](#), [Infolettres](#), [Économie sociale](#), [Municipalités](#), and [Restaurants, bars, hôtels et institutions \(ÉCSP\)](#).

L'information à savoir pour les partenaires
Nos partenaires sont des gens qui, comme vous, participent à l'effort collectif pour protéger l'environnement.

NOUVEAU!

Dès le 1^{er} mai
toutes vos bouteilles
de boisson en
plastique
seront consignées.



detaillants@consignaction.ca



1 877 CANETTE Poste 2

Boîte à outils - Détaillants

Affiche pour comptoir



Affiche pour détaillant visé



Affiches de redirection



Détaillant sans gobeuse

Dans la porte d'entrée

Regroupement

Remboursement de la consigne : contenants acceptés
Contenants de boisson de 100 ml à 2 l

Balayez pour consulter la liste des contenants consignés au 7 mars 2025

consignation

Ce commerce est un lieu de retour des contenants consignés

Pour plus d'infos : consignation.ca

consignation

Reprise temporaire des contenants consignés

Ce commerce reprendra les contenants de boisson consignés pour une durée limitée.

Consultez la carte des lieux de retour : consignation.ca

Reprise temporaire des contenants consignés

Ce commerce reprendra les contenants de boisson consignés jusqu'au

Consultez la carte des lieux de retour : consignation.ca

Veillez noter que les contenants consignés ne sont pas repris ici

Pour retourner vos contenants consignés, rendez-vous au :

Lieu de retour Consignation
2675, rue Beaubien Est, Montréal

Balayez ce code QR pour trouver un lieu de retour



Disponible dans la boîte à outils

Affiche | Détaillant regroupé

Veillez noter
que les contenants de boisson consignés
ne seront plus repris ici à partir du

23 février 2026



Pour retourner vos contenants de boisson
consignés, rendez-vous au

1234, rue de la Consigne
Ville de la Consigne



Consultez la carte des
lieux de retour :
consignaction.ca



Disponible dans la boîte à outils

Période de questions

Paramètres pour la période de questions

- Lever la main.
- L'AQRCB débloquera votre micro. Une fois fait, vous devez enlever le mode silencieux en activant votre micro.
- Identifiez-vous : prénom, nom, région, magasin.
- Vous avez 30 secondes pour poser votre question.
- Votre micro sera bloqué à nouveau à la fin de votre intervention.

Merci !



